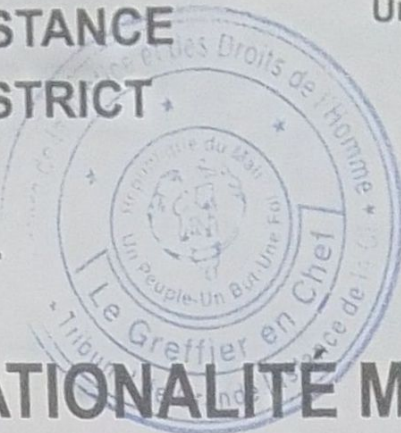




CERTIFICAT DE NATIONALITÉ MALIENNE

N°/TGI.C.I.

E PRÉSIDENT DU TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE DE LA COMMUNE I
DU DISTRICT DE BAMAKO CERTIFIE AU VU DES PIÈCES SUIVANTES :

copie d'extraire d'acte de Naissance Certifié Conforme à l'original N° 12
de l'année 2000 du Centre Secondaire de Yafola

QUE LA PERSONNE DÉNOMMÉE CI-APRÈS

PRÉNOM (S) : Diakaria

NOM : Dembele

NÉ (E) LE : 06 décembre 2000

A: valola

DE : Moussa Zembere

E DE: Ami Sembele

PROFESSION : Etudiant

SITUATION DE FAMILLE : Célibataire

DOMICILE / : Ngabekoro droit

EST DE NATIONALITÉ MALIENNE EN VERTU DES ARTICLES 224 ET SUIVANTS DE LA LOI N° 2011 - 087
DU 30 DÉCEMBRE 2011 PORTANT CODE DES PERSONNES ET DE LA FAMILLE DU MALI.

BAMAKO, LE 25 Avril 2025

LE PRÉSIDENT DU TRIBUNAL

